

Programme 2020–2021

Présenté par Mylène Lemieux, avocate
Présidente du JBM 2020–2021



**Jeune Barreau
de Montréal**

Young Bar of Montreal

Notre passion en action

RASSEMBLER, INNOVER ET REDONNER

La passion a toujours guidé mon implication au Jeune Barreau de Montréal (JBM). Ma principale source d'inspiration est la force du travail d'équipe dans le but de créer de la valeur pour le JBM, ses membres et la communauté.

La double mission du JBM m'a interpellée dès mes premiers pas dans la profession juridique et chaque jour depuis.

D'une part, nous, les jeunes avocat(e)s, sommes l'avenir de la profession. Nos voix doivent se faire entendre et nos intérêts doivent être dûment représentés afin d'être reconnus à titre de vecteur de changement dans la communauté juridique et d'affaires ainsi que pour bénéficier de projets à la hauteur de nos ambitions.

D'autre part, à titre de jeunes professionnels et d'officiers de justice, nous sommes naturellement engagés envers la communauté. Les enjeux sociétaux comme l'accès à la justice intéressent non seulement les membres du JBM, mais je suis fière que ceux-ci veuillent également faire partie de la solution en investissant leur talent et leur temps pour le bien-être collectif.

J'espère sincèrement vous transmettre ma **PASSION** pour les enjeux qui touchent les jeunes avocat(e)s et l'accès à la justice, mais surtout **vous inspirer à passer à l'ACTION** et à vous impliquer dans cette dynamique équipe que j'aurai le privilège de représenter pour le mandat 2020-2021.

Je tiens à remercier l'impressionnante et toujours très présente équipe du JBM : direction générale, administrateurs, bénévoles, anciens présidents, Conseil des gouverneurs, amis et alliés du JBM dans la communauté juridique et d'affaires du grand Montréal. J'espère sincèrement pouvoir compter sur votre appui pour cette année charnière à venir.

À l'image d'une loupe, la crise actuelle que nous vivons en raison de la pandémie de COVID-19 agrandit et éclaire les enjeux de société que nous vivons déjà ce qui nous oblige à les reconnaître et à passer à l'action.

Comme c'est la passion qui nous a constamment permis de nous distinguer, nous les jeunes avocates et avocats, je vous propose, pour le mandat 2020-2021, de mettre **NOTRE PASSION EN ACTION afin de RASSEMBLER, INNOVER et REDONNER.**

LE MANDAT 2020-2021 À TRAVERS UNE SITUATION PARTICULIÈRE

Nous traversons actuellement une tempête en raison de la pandémie de COVID-19. Les jeunes avocat(e)s sont particulièrement affectés par la situation; de grandes vagues déferlent notamment sur nos vies sociales et familiales, nos conditions de travail et la façon dont nous livrons notre prestation de travail, notre santé physique et notre bien-être psychologique.

La situation comporte son lot de défis pour chacun d'entre nous. Pour certains, il s'agit d'un orage passager, alors que pour d'autres, c'est un ouragan ayant déjà fait beaucoup de dommages. Que ce soit la perte d'un être cher, le stress lié à une situation d'emploi précaire ou l'anxiété de ces eaux inconnues sur lesquelles nous naviguons, nous sommes tous dans le même bateau.

Dans ce contexte, il va de soi que le JBM continuera d'observer attentivement la situation de l'emploi chez les jeunes avocat(e)s¹. Quant au bien-être psychologique, nous notons déjà que les jeunes avocat(e)s sont proportionnellement plus touchés par l'épuisement (22,4%) comparativement à ceux qui ont plus d'expérience (16,5 %)². Le JBM poursuivra donc ses efforts afin de soutenir et d'outiller ses membres pour améliorer leur bien-être psychologique ainsi que pour favoriser l'ouverture et le dialogue sur ces enjeux importants.

La solidarité entre jeunes avocat(e)s et dans la communauté juridique prend une importance sans précédent. Nous devons nous serrer les coudes et combiner nos forces complémentaires pour traverser cette tempête. Au JBM, nous comptons naviguer ensemble, notre passion dans les voiles; ramer, en synergie, dans la même direction.

Pour affronter la tempête et revenir à bon port encore plus dynamiques, nous vous proposons de garder le cap à l'aide de la boussole du JBM et de ses repères qui nous orienteront au cours du mandat 2020-2021:

- I. RASSEMBLER : Un JBM ouvert et de jeunes avocat(e)s solidaires**
- II. INNOVER : Un JBM et de jeunes avocat(e)s « techno » pour des services efficaces**
- III. REDONNER : Un JBM et de jeunes avocat(e)s engagés dans la communauté**

¹ [Rapport sur la situation de l'emploi chez les jeunes avocats au Québec \(16 février 2016\)](#)

² Donnée tirée de l'[Étude des déterminants de la santé psychologique au travail chez les avocats et les avocates du Québec](#)

I. RASSEMBLER : Un JBM ouvert et de jeunes avocat(e)s solidaires

Qui n'a jamais entendu le dicton « le droit mène à tout »? Au JBM, nous reconnaissons que nous devons continuellement repenser nos services et notre représentation pour mieux rassembler. En 121 ans d'histoire du JBM, la profession a beaucoup évolué et elle est en constante évolution. Nous sommes ravis de constater qu'il y a maintenant une diversité de modèles de pratique nous permettant de grandir, d'échanger et d'unir nos forces.

Cette diversité de modèle de pratique est bien présente. Pensons notamment aux avocats à pratique non traditionnelle, qu'ils soient en politique, relations publiques, milieu communautaire; aux gestionnaires ou aux entrepreneurs; aux avocats qui évoluent en pratique privée; aux conseillers juridiques d'entreprise; aux juristes de l'État; ou aux praticiens solos ou en petits cabinets. Pensons également aux avocat(e)s qui acceptent des mandats d'aide juridique au privé avec lesquels nous poursuivrons notre travail afin qu'ils puissent bénéficier, tout comme les citoyens qu'ils représentent, d'une réforme en profondeur du système d'aide juridique québécois³.

Au-delà de la diversité des modèles de pratique, nous bénéficions également d'une enrichissante diversité qu'elle soit linguistique, religieuse ou ethnoculturelle. À titre illustratif, en 2019, environ 15 % des membres du JBM sont anglophones. Également en 2019, 63 % des avocats de moins de 10 ans de pratique membres du Barreau du Québec sont des femmes⁴. Le bilinguisme et la féminisation de la profession sont donc deux exemples parmi tant d'autres en toile de fond de notre profession en constante évolution.

Nos projets pour RASSEMBLER :

1. Organiser une séance d'orientation des bénévoles/foire des Comités du JBM, visant à informer, soutenir et créer des opportunités pour les membres à titre de bénévoles du JBM.
2. Se doter d'un outil de consultation permanent par lequel les membres du JBM pourront soumettre leurs questions, leurs préoccupations et leurs projets, et les sonder par le

³ [Rapport du JBM sur le système d'aide juridique québécois \(16 juin 2016\)](#) & [Guide d'organisation du travail et de facturation pour les avocates et avocats de pratique privée acceptant les mandats d'aide juridique](#).

⁴ Donnée tirée du [Rapport annuel 2018-2019 du Barreau du Québec](#)

biais de sondages distribués à même les outils de communication du JBM, visant à constamment consulter les membres du JBM et être à l'écoute de leurs besoins.

3. Inclure une portion en anglais dans nos communications à titre de porte-parole du JBM, visant à communiquer efficacement et inclusivement et représenter le 15 % de nos membres qui sont anglophones.
4. Effectuer une tournée des grands bureaux d'avocats montréalais, visant à présenter les opportunités qu'offre le JBM pour les jeunes avocats et promouvoir la mission du JBM.
5. Mettre sur pied un programme de coaching pour les jeunes juristes entrepreneurs, visant à soutenir nos membres ayant une pratique solo ou en démarrage d'un cabinet en complément de la Bourse de démarrage de cabinet⁵.
6. Favoriser la solidarité entre avocats en collaborant avec des associations d'avocats par domaine de pratique, visant à contribuer au développement et à l'amélioration de la pratique de nos membres et d'offrir des opportunités d'échanges et de réseautage.
 - 6.1 Bonifier la formule de notre programme de formation du calendrier régulier en offrant certaines de nos formations en collaboration avec d'autres associations par domaine de droit, visant à offrir un programme de formation avancée par domaine de pratique et répondre aux besoins de formation et de réseautage de nos membres par domaine de pratique spécifique.

II. INNOVER : Un JBM et de jeunes avocat(e)s « techno » pour des services efficaces

La technologie est omniprésente dans nos vies personnelles et professionnelles. Au JBM, nous souhaitons aider nos membres à mieux comprendre les plus récentes technologies juridiques afin d'accroître leur productivité et leur permettre d'offrir une meilleure qualité de service à leurs clients.

⁵ Chaque année, le JBM remet une [Bourse de démarrage de cabinet](#) qui permet au récipiendaire de bénéficier non seulement d'une somme d'argent pour entreprendre ses démarches, mais également de produits et services de qualité essentiels à la réussite de son projet.

Steve Jobs disait : « L'innovation, c'est une situation qu'on choisit parce qu'on a une passion brûlante pour quelque chose. » Nous souhaitons également inspirer nos membres à innover afin qu'ils puissent façonner la profession juridique à leur image et contribuer à la transformation de notre système de justice au bénéfice de tous ses acteurs, incluant les justiciables.

Innover est une action du JBM comportant de multiples volets :

- a. **Un volet JBM « techno »**, visant à accroître l'efficacité des services aux membres et à la communauté et assurer une meilleure représentation des membres.
- b. **Un volet « techno » au service des membres**, visant à outiller et guider nos membres dans le cadre de leur pratique afin que les jeunes avocats s'approprient la technologie.
- c. **Un volet droit des technologies**, visant à poursuivre notre vigie et notre offre de formation en droit des technologies.
- d. **Un volet transformation de la justice**, visant à assurer une voix aux jeunes avocats dans le cadre de cet important projet de transformation de la justice et de modernisation du système judiciaire.

Nos projets pour INNOVER :

7. Moderniser les communications du JBM, notamment en communiquant de façon régulière avec les membres du JBM via des capsules vidéos interactives.
8. Développer une communauté intelligente en offrant un espace numérique facilitant des échanges entre les membres du JBM et groupes associés sur un ou des sujets d'intérêts communs, visant notamment à permettre aux membres du JBM d'échanger, d'être informés, de développer un sentiment d'appartenance et d'évoluer ensemble.
9. Promouvoir l'usage de la technologie dans la pratique du droit.
 - 9.1 Développer un recueil de solutions technologiques visant à outiller les membres du JBM afin de rendre des services juridiques plus efficaces et promouvoir que les jeunes avocats s'approprient la technologie dans la pratique du droit.

9.2 Offrir de la formation sur l'usage des technologies dans la pratique du droit, visant à accroître les connaissances des membres du JBM sur les multiples facettes de la technologie au service du droit.

10. Représenter les intérêts des membres du JBM et des jeunes avocats dans le cadre de la transformation du système judiciaire et de la modernisation de la justice, visant à assurer une voix aux membres du JBM pour les informer des développements.

III. **REDONNER : Un JBM et de jeunes avocat(e)s engagés dans la communauté**

L'accès à la justice est à la fois un fondement et une valeur centrale du JBM. Nous poursuivrons donc nos efforts afin de remplir notre mission de promouvoir l'accès à la justice en élargissant le spectre de nos services *pro bono* et en offrant des opportunités de bénévolat. Nous croyons également que les jeunes avocat(e)s doivent contribuer à l'accès à la justice en agissant comme acteur de changement en matière de prévention et de résolution des différends.

La communauté a plus que jamais besoin de ses jeunes avocat(e)s. Nous avons ce pouvoir, mais également cette responsabilité, de redonner de notre temps à ceux qui en ont besoin. Le JBM s'engage à créer les opportunités nécessaires afin de mettre en œuvre l'ambition grandissante de ses membres de redonner à la communauté. Redonner nous permet de nous distinguer et de valoriser la place des jeunes et la profession juridique par l'engagement de sa relève envers la communauté. Plus encore, n'oublions jamais que redonner fait tout simplement du bien.

Nos projets pour REDONNER :

11. Mettre sur pied un service de consultation gratuit pour les entreprises en démarrage sur place dans le cadre de la [Conférence Legal.IT](#), visant à compléter notre service Juri-Conseil aux entreprises⁶ en allant à la rencontre des jeunes entreprises québécoises et d'ailleurs.

⁶ Le service [Juri-Conseil aux entreprises](#) a été mis en place par le JBM afin de permettre aux entrepreneurs en démarrage de discuter gratuitement de leur projet et des différents aspects légaux qui s'y rattachent avec un avocat bénévole dans le cadre d'une consultation juridique d'une durée d'une heure.

12. Offrir davantage d'opportunités de bénévolat pour les membres du JBM⁷, visant à permettre aux membres du JBM de se rassembler, de redonner à la communauté et d'échanger sur les enjeux qui les intéressent dans le cadre d'activités d'action sociale et communautaire.
13. Élargir le Service d'information juridique à la Cour municipale de Montréal⁸, visant à étendre le service d'aide ponctuelle aux justiciables qui ne sont pas représentés par avocat devant la Cour du Québec.
14. Créer une clinique juridique axée sur la prévention et la solution des différends, visant à informer la population sur les modes de prévention et de règlement des différends, à sensibiliser les avocats et le public sur la justice participative et à contribuer au désencombrement du système judiciaire.
15. Accroître la visibilité de nos services au public, visant à aider, à soutenir et à informer encore plus de citoyens par année⁹.

⁷ En [avril](#) et mai 2020, le JBM a mis sur pied l'*Escouade solidaire du JBM* durant la pandémie de la Covid-19. Cent-cinq (105) membres du JBM ont participé à six journées de bénévolat pour l'organisme Moisson Montréal. L'expérience fut fort positive autant pour les membres du JBM que pour la communauté.

⁸ Le [Service d'information juridique à la Cour municipale de Montréal](#) vise à apporter une aide ponctuelle aux justiciables qui ne sont pas représentés par avocat devant la Cour municipale de Montréal dans les affaires criminelles ou pénales ayant un impact important (ex.: délit de fuite, grands excès de vitesse, etc.).

⁹ [Durant le mandat 2019-2020](#), les divers services juridiques *pro bono* du JBM ont permis d'aider, soutenir et informer plus de 4000 citoyens.